

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 122 (1977)
Heft: 8

Artikel: Après le débat des chambres sur l'armée des année [i.e. années] 80 : la réalisation accélérée des mesures d'armement prévues s'impose
Autor: Brunner, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après le débat des Chambres sur l'armée des années 80 :

La réalisation accélérée des mesures d'armement prévues s'impose

par le major EMG Dominique Brunner

Le rapport du Conseil fédéral concernant le plan directeur de la défense militaire des années huitante a été attentivement examiné et discuté par les Chambres. Ce qui est remarquable, c'est que le Parlement ne se soit pas contenté de prendre acte du document précité. Les Chambres ont — par la bouche des rapporteurs des commissions, par les prises de position de la plupart des groupes et par diverses interventions de membres des deux Conseils — clairement indiqué qu'elles sont, dans leur majorité, conscientes de la nécessité d'un effort soutenu en faveur de l'armée et qu'elles approuvent cet effort. De toute évidence, un nombre considérable de députés sait que notre armement présente, particulièrement dans les domaines de la défense antichar et de la DCA, des lacunes sérieuses et reconnaît l'impérieuse nécessité d'y remédier.

Quelques citations

Au Conseil des Etats, le président de la Commission des affaires militaires, M. Luder, s'est exprimé, le 9 mars, comme suit: « Votre commission m'a chargé de déclarer que nous ne nous attendons pas seulement, mais qu'il faut veiller — et ceci énergiquement — à ce que les mesures soient prises à temps, ce qui veut dire plutôt plus rapidement que prévu. Le plan directeur se concentre de toute manière sur les premières mesures à prendre et comprend en outre — par la force des choses — des acquisitions déjà en cours. ... Ce n'est pas sans inquiétude que nous observons la réduction de fait des dépenses d'armement intervenue au cours des dernières dix années et la diminution permanente de la part de l'ensemble des dépenses de la Confédération qui revient aux dépenses militaires. » Quant au conseiller aux Etats Honegger, il remarqua très justement: « Le plan directeur comble quelques lacunes de notre défense

nationale, mais — j'estime qu'on est en droit de le constater — il n'est pas tenu compte de nombreux souhaits. Dans ce contexte, nous ne devrions pas oublier que — par tête d'habitant — nous ne dépensons que la moitié de ce que les Norvégiens ou les Hollandais affectent à la défense; qu'en prix constants les dépenses d'armement annuelles ont baissé de près d'un tiers depuis 1965; que la part de l'ensemble des dépenses de la Confédération consacrée au secteur militaire s'est réduite de moitié au cours des dernières dix-neuf années et qu'elle correspond à 19 % des dépenses totales... » Enfin, le conseiller aux Etats Herzog devait affirmer: « Au cours des dernières années, nous n'avons pas fait assez pour notre armée, parce que nous pensions — et nous étions de bonne foi — que rien ne pouvait arriver. Dans ces conditions, les mesures prévues par le plan directeur en matière d'armement sont urgentes et l'acquisition des armes doit être accélérée. »

Des délais de réalisation timides

Au Conseil national, nombre de voix se sont élevées pour critiquer le rythme de réalisation prévu pour les mesures d'armement préconisées. Les rapporteurs de la commission ont pris acte d'une forte tendance en faveur d'une exécution plus rapide de ces mesures. Plusieurs députés — et parmi eux le socialiste de Winterthur, M. Eggli — ont insisté sur la nécessité de renforcer vite la défense antichar.

Le débat des Chambres au sujet du plan directeur des années huitante doit donc procurer une certaine satisfaction à tous ceux qui estiment que nos préparatifs en matière de défense doivent répondre, dans la mesure du possible, à la menace potentielle. On peut dire que l'exécutif fédéral a été invité à agir conformément à ses propres paroles dans son rapport sur la politique de sécurité de la Suisse du 27 juin 1973, où il proclamait: « Ce qui doit déterminer l'état de nos préparatifs, c'est donc le degré de la menace, découlant de l'existence d'armes stratégiques et notamment de la présence d'armées prêtes à combattre, stationnées sur le continent européen, autrement dit, c'est la menace que crée le potentiel disponible. » Or, cette menace potentielle à laquelle l'Europe est exposée s'est aggravée considérablement au cours des dernières dix années, notamment à cause de l'effort d'armement énorme entrepris par l'URSS: il y a aujourd'hui en Pologne, RDA et Tchécoslovaquie 40 % de chars

de plus qu'en 1970, c'est-à-dire qu'il y en a désormais 19 000; l'effectif des forces soviétiques s'est accru d'un million d'hommes entre 1965 et 1975; la qualité des armements s'est considérablement améliorée, tant en ce qui concerne les chars et l'artillerie que l'aviation et les vecteurs d'armes nucléaires tactiques.

Examinés à cette lumière, nos préparatifs laissent apparaître des lacunes, sur le plan matériel, qu'il est grand temps de combler. Conseil fédéral et Chambres auront sans doute bientôt l'occasion de matérialiser les bonnes intentions qu'ils ont manifestées verbalement en approuvant l'augmentation des crédits pour l'armement de la période 1977-1979 que le DMF a demandée à l'exécutif.

D. B.

